

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **86 (1950)**

Heft 31

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: *Projet de loi sur les retraites.* — *Rapport de la Commission de gestion.* — *Association des maîtresses d'école enfantine et semi-enfantine.* — *Exposition E. Burnand.* — Genève: *La Comédie.* — U. I. G. M.: *Un nouvel inspecteur.* — *Cours de danses.* — Neuchâtel: *Comité central.* — *Nouveau programme de huitième année.* — *Mise au concours.* — *Nécrologie: † A. Cuche.* — *† Dr M. Evard.* — Jura: *Un rapport qu'il faut étudier.* — *En passant.* — *Une retraite à Tramelan.* — *Diplôme secondaire.* — Valais: *Ecole protestante de Saxon.* — *Communiqué: Pro Juventute.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: Ernest Briod: *Il est des morts qu'il faut qu'on tue.* — J. Burdet: *Invitons nos adolescents à chanter.* — J.-Cl. Eberhard: *Pour l'Art.* — E. Breuer: *Education internationale.* — *Bibliographie.*

VAUD

PROJET DE LOI SUR LES RETRAITES

Comme chaque comité d'association affiliée à la Fédération du personnel de l'Etat, nous avons reçu, fin juillet, un exemplaire du projet de loi sur la Caisse des pensions, élaboré par une commission extra-parlementaire.

Au nom de la S.P.V., nous avons la possibilité de présenter des observations sur la teneur des articles que nous aimerions voir modifier, ce que nous ferons prochainement pour respecter le délai relativement court qui nous est fixé à cet effet, soit le 30 septembre. Cette loi nous touchant de très près, nous comprenons l'impatience de nos collègues à en connaître les dispositions, les avantages s'il y en a, les cas qui peuvent concerner chacun d'eux plus particulièrement. Ce document nous étant adressé à titre confidentiel, nous ne sommes pas en mesure d'en divulguer publiquement l'abondant contenu, pas même dans ses grandes lignes. Le comité s'est adjoint une commission très élargie pour examiner le projet et pour préparer les modifications que nous aurons à proposer. C'est un très gros travail réparti sur un temps très limité, où il ne faut pas faire œuvre de lecture seulement, mais de recherches, de documentation et de calculs, sans perdre de vue qu'un tel acte législatif règlera vraisemblablement le problème des retraites pour longtemps.

Nous dirons à nos membres qu'il est présentement plus difficile de se taire que de parler. En l'occurrence le silence est de rigueur, pour la raison généralement admise qu'un objet en préparation ne saurait quitter la manufacture sans avoir été usiné et vérifié. Or le projet n'a pas encore atteint sa forme définitive, puisqu'il doit être étudié par le Conseil d'Etat, puis par le Grand Conseil.

Attendons, tout en nous préoccupant activement du sort qu'on nous réserve.

O. R.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION

Sur sa demande et pour maintenir une tradition utile, notre comité était reçu, le 12 avril dernier, par la sous-commission de gestion du Département de l'Instruction publique formée de MM. les députés Fr. Bettems et J.-M. Jomini.

L'entretien porta soit sur l'école elle-même, soit sur la situation et les aspirations du corps enseignant. Soucieux de se renseigner le mieux possible sur le fonctionnement de l'organisation scolaire vue par les maîtres, les commissaires se penchèrent avec intérêt sur nombre de questions telles que méthodes, effectifs, état résultant de l'application du statut. Profitant de ce contact, nos représentants relevèrent certaines positions du corps enseignant particulièrement importantes en cette période où l'on élabore les lois sur l'enseignement primaire et sur les pensions. Ils argumentèrent en faveur du paiement intégral par l'Etat et du maintien de l'âge actuel de la retraite.

Les remarques, observations et vœux de la sous-commission ont été consignés dans un rapport discuté dernièrement au Grand Conseil. Nous n'en parlerions pas s'il ne subsistait quelque équivoque à propos de deux points qui ne furent pas traités au cours de notre entrevue. Le premier mentionne le manque de collaboration entre inspecteurs et instituteurs sur le plan S.P.V. — thème que reprend « La Nation » dans son numéro du 31 août pour justifier la liberté d'action de notre « syndicat » et pour connaître l'avis des intéressés. Ce genre d'incursion dans notre ménage intérieur nous surprend vraiment, attendu que notre association tient farouchement à son autonomie.

Le deuxième point, beaucoup plus sérieux, demande s'il est indiqué de confier des postes de l'enseignement à des maîtres communistes. Nous pensons que notre pays doit rester une terre de libéralisme et de tolérance et que nous devons faire confiance à tous nos collègues dans l'accomplissement de leur mission éducative, mission proclamant et respectant la personnalité de l'enfant et son libre épanouissement.

O. R.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRESSES D'ÉCOLE ENFANTINE ET SEMI-ENFANTINE

Chères collègues,

Nous vous rappelons que notre Assemblée annuelle aura lieu à l'Aula de l'École normale, le samedi 9 septembre, dès 8 h. 30 précises.

L'après-midi, nous aurons le privilège de recevoir M. **Jean Baud** accompagné de Mme **Iris Avichay**, qui nous donneront une conférence agrémentée d'un récital : « Mon Métier ».

Tous les institutrices et instituteurs que cette conférence intéresse sont cordialement invités à l'Aula dès 14 h. 15.

Le Comité.

EXPOSITION EUGENE BURNAND

Le Comité d'organisation de l'exposition Eugène Burnand (2 sept. - 15 oct.), a décidé de fixer un prix spécial en faveur de la jeunesse des écoles, si les maîtres désirent lui faire visiter en groupe les salles du Musée des Beaux-Arts. Le prix serait de 60 ct., taxe comprise (1 maître par 20 élèves ne payant pas).

GENÈVE

LA COMÉDIE

Le théâtre « La Comédie » offre, cette année encore, des abonnements à prix réduit aux différentes associations ; chaque groupement doit réunir au moins dix abonnés pour que le tarif « Association » puisse lui être accordé.

L'abonnement donnera droit à une réduction de 10 % pour les spectacles présentés par les galas Karsenty avec priorité de location.

Tarif des abonnements « associations » pour **15 spectacles** :

	<i>Pour vendredi soirée</i>	<i>Pour dimanche matinée ou soirée</i>
Stalle orchestre - fauteuil	67.50	60.—
Stalle de parterre	50.—	45.—
Parterre	40.—	35.—
Cordon Ire galerie - loge	56.—	50.—
Autres rangs Ire galerie	48.—	44.—
Cordon Iie galerie	36.—	32.—
Autres rangs Iie galerie	28.50	25.50
Ier amphithéâtre	20.—	18.—
Iie »	16.—	14.—
IIIe »	13.60	12.—

Les collègues qui désirent souscrire un abonnement doivent en informer **sans tarder** notre président R. Nussbaum, 20, rue du Grand-Pré (tél. 4 03 47).

Les anciens abonnés qui veulent conserver leurs places de l'an dernier, sont priés d'en informer la Comédie immédiatement (en précisant les numéros des places).

A. L.

U. I. G. - Messieurs

UN NOUVEL INSPECTEUR

Dans sa séance du 30 juin, le Conseil d'Etat a appelé notre collègue M. **Maurice Béguin** aux fonctions d'inspecteur d'écoles. Membre fidèle de notre association, maître d'application à l'Ecole du Mail, M. Béguin avait su s'attirer l'estime de tous ses collègues grâce à sa bienveillance, notamment envers les jeunes candidats, à sa franchise et à son bon sens.

Dans nos assemblées, il défendait avec chaleur ce qui lui semblait être juste et ses nettes interventions ramenaient au sujet ceux qui s'égareraient dans les chemins de traverse.

Depuis plusieurs années délégué du groupe C au comité de la C.I.A., notre collègue s'y est fait une place en vue, grâce à sa franchise et à son objectivité ; par ses soins, nos associations ont toujours été tenues au courant des problèmes discutés dans ce comité.

Le Département de l'instruction publique et la «Guilde» de la S.P.R. ont édité les fiches d'arithmétique de notre collègue Béguin, fiches qui

ont remporté un grand succès et qui rendent de réels services à tous ceux qui enseignent ; c'est ainsi que la réputation de leur auteur a franchi les frontières de notre canton.

Pour toutes ces raisons, nous pouvons dire que Maurice Béguin a pleinement mérité la distinction dont il a été l'objet et nous sommes heureux de lui présenter ici, au nom des membres de l'U. I. G., nos bien sincères félicitations.

COURS DE DANSES FOLKLORIQUES

Le cours de Mlle Stella Bon reprendra dès septembre dans les locaux du Lyceum-Club (Théâtre de la Cour St-Pierre, 3, rue de l'Evêché).

A l'étude : Rondes d'enfants, divertissements folkloriques, danses caractéristiques françaises, scandinaves, anglo-saxonnes, etc.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Ecole de musique, 12, rue Bonivard, de 17 h. à 19 h. (tél. 2 72 28).

Début du cours : mardi 12 septembre, 20 h.

Ad. L.

NEUCHÂTEL

COMITÉ CENTRAL

Samedi 26 août a eu lieu une entrevue avec les présidents de section.

Le président cantonal, M. W. Zwahlen, donne d'abord un compte-rendu de l'activité de la F.N. dans la campagne du début de juillet en faveur de la loi de stabilisation. Le résultat financier est satisfaisant, à peu près conforme au budget. Pas de déficit. Nous pourrions dire « tant mieux » si... mais les regrets sont stériles.

La raison principale de cette convocation était un échange de vues sur une question de première importance : **l'orientation syndicale de notre société**. Nous ne pouvons relater ici les paroles prononcées au cours de cette longue séance de plus de trois heures. Nous les résumons succinctement :

Nous désirons conserver l'unité dans la S.P.N. dont nous voulons le maintien et l'autonomie au sein de la S.P.R. comme par le passé. Elle a fait ses preuves et nous y sommes tous très attachés. Nous souhaitons cependant lui donner un caractère plus syndicaliste dans l'intention de renforcer d'une façon plus officielle son pouvoir corporatif, de répondre aux exigences de l'heure actuelle ainsi qu'aux vœux exprimés depuis plusieurs années par toute une cohorte de jeunes collègues. Le C. C. est chargé de se renseigner sur les moyens propres à trouver une formule qui satisfasse chacun. Il entreprendra des démarches auprès de l'Union syndicale suisse pour connaître la possibilité et les conditions d'une affiliation éventuelle.

L'importance de ces projets qui n'ont rencontré aucune opposition de principe n'échappera à personne. Bien entendu que nous ne sommes

engagés en rien et que les sections seront appelées à étudier la question avant qu'elle soit soumise à l'assemblée générale de la S. P. N. Chacun cependant en a reconnu l'urgence.

W. G.

NOUVEAU PROGRAMME DE HUITIÈME ANNÉE

Avant l'apparition de la neuvième, la huitième année, en tant que dernière année de scolarité obligatoire, servait à la récapitulation du programme primaire avec, ici et là, quelques développements et adjonctions. La 9e année, de caractère essentiellement pratique, se trouvait assez isolée du bloc primaire.

Le Département de l'instruction publique a enfin mis sur pied un nouveau plan d'études pour la huitième année conçu de façon qu'il soit un réel raccordement entre la 7e et la 9e année. Après maintes consultations indispensables, ce programme est au point et vient d'entrer en vigueur. Il est intéressant, orienté dans le sens des examens de recrues actuels, c'est-à-dire qu'il fait appel beaucoup plus au jugement et à l'observation qu'à la mémorisation. Et c'est très bien ainsi. Nous pouvons en remercier l'autorité cantonale.

La matière d'enseignement est cependant touffue et réclame des maîtres une documentation considérable. Il est vrai que les titulaires de 8e sont libres, dans certaines disciplines, de procéder à une sélection des sujets, adaptée à leurs possibilités et aux conditions locales. Un guide bibliographique, fort heureusement joint au programme, permettra de gagner un temps précieux.

Une remarque est toutefois en place ici. L'enseignement secondaire, devenu gratuit, jouit d'une affluence d'élèves qui, si elle est un bien indéniable du point de vue social, prive les deux dernières classes primaires des bons éléments auxquels le nouveau programme semblait plus spécialement approprié par la richesse et la qualité de sa matière. Dans quelle mesure pourra-t-on en faire profiter des élèves en majorité médiocres ?

W. G.

MISE AU CONCOURS

Gorgier. Un poste d'institutrice.

Délai d'inscription : 15 septembre 1950.

NÉCROLOGIE

† **Alphonse Cuche.** Le 19 juillet dernier, nombre d'amis et de connaissances rendaient les derniers honneurs à M. Alphonse Cuche, enlevé brusquement à l'affection des siens par la maladie alors qu'il séjournait en montagne.

Né au Pâquier, M. Cuche obtint son brevet d'instituteur en 1900 et débuta dans l'enseignement à Savagnier. Appelé à Dombresson en 1908, il enseigna dans la classe supérieure de cette localité avec maîtrise et succès, ce qui lui attira l'estime et la confiance de la population. En 1947, atteint par la limite d'âge, il prit sa retraite après 45 ans d'activité.

Ayant toujours en vue la formation morale de ses élèves, maître consciencieux, pratique, clair et précis dans ses exposés, notre collègue

appliquait dans sa classe les principes — dont beaucoup garderont leur valeur — de l'école dite « traditionnelle », laquelle, il faut le reconnaître, n'a pas failli à sa tâche.

Grâce à une inlassable persévérance, M. Cuche menait à bien ce qu'il entreprenait. Très attaché à son Eglise, vivement intéressé par la chose publique, il se dévoua, sans ménager son temps ni ses forces, au service des autres.

Il eut la joie de voir deux de ses filles entrer dans la carrière pédagogique qu'elles quittèrent par la suite pour se marier.

Nous réitérons à sa famille l'expression de notre respectueuse sympathie. B.

† **Dr Marguerite Evard.** L'« Educateur » se doit de consacrer quelques lignes à la mémoire de Mlle Evard, décédée subitement à la fin des vacances d'été. C'est que le nom de ce professeur érudit figura à maintes reprises dans notre journal. A côté d'articles concernant la mission de la femme éducatrice, Mlle Evard y fit paraître de remarquables études sur Marie-Anne Calame et Mme Piezinska-Reichenbach. Cette femme de lettres distinguée fut, en outre, une des animatrices les plus zélées des « Journées cantonales d'éducation » qu'elle présida ou qu'elle enrichit de ses propres causeries pédagogiques. En vertu de cette collaboration active, Mlle Evard demanda d'être rattachée à la S. P. N. en qualité de membre auxiliaire. Ce lien qu'elle tint à établir ainsi avec l'école primaire nous a à la fois réjouis et honorés.

Mlle Evard enseigna le français, la géographie, l'histoire, à l'Ecole secondaire durant 29 ans, et la pédagogie à l'Ecole normale du Locle, quand le directeur, M. Sarbach, prit sa retraite. Elle fut donc le professeur de la plupart des membres du corps enseignant loclois actuel qui se souviennent de ses leçons très documentées et toujours préparées avec un soin minutieux.

A l'occasion du centenaire de la mort de M.-A. Calame, Mlle Evard publia une biographie extrêmement fouillée et fidèle de la bienfaitrice des Billodes. La S. P. du Locle eut l'avantage d'entendre, de sa part, à cette époque, une belle conférence sur cette femme de piété et de cœur.

En 1935, Mlle Evard prit sa retraite et se retira à St-Sulpice (Vd) où elle poursuivit les recherches historiques qui la passionnaient.

Nous gardons de la défunte un souvenir respectueux et ému et disons à Mlle Hélène Evard, sa sœur, notre ancienne collègue, qui va se trouver bien seule, notre plus vive sympathie. W. G.

JURA

UN RAPPORT QU'IL FAUT ETUDIER

Nous avons reçu le rapport de gestion pour l'année 1949 de la Caisse d'Assurance des Instituteurs bernois. Il traite en réalité des caisses suivantes : instituteurs primaires, maîtres aux écoles moyennes, maîtresses d'ouvrages, déposants, retraités, pensionnés à titres divers.

L'année 1949 a été caractérisée par l'augmentation de 500 fr. de traitement assuré. On sait que les mensualités ont été échelonnées sur deux ans pour nous éviter des charges trop lourdes. Relevons que l'Etat, qui s'acquitte pour sa part de mensualités égales à celles des assurés, n'a pas réparti leur paiement sur deux ans seulement, mais en annuités réduites plus nombreuses.

Le corps enseignant des établissements et écoles privés a eu également la possibilité de majorer les traitements assurés.

Le problème de l'assurance majorée des prestations en nature du corps enseignant primaire et de la compensation de la valeur de ces prestations au corps enseignant des écoles moyennes exige encore une étude et la solution interviendra ultérieurement.

La Commission d'administration s'est aussi occupée de la revision des statuts. Mais l'un de ses principaux travaux a été, comme toujours, la discussion des demandes de mises à la retraite.

L'assurance des maîtresses d'enseignement fröebelien n'est pas encore au point et nécessite une étude approfondie.

Le Fonds de secours a dû s'occuper de plusieurs cas et a pu verser trente-huit subsides. La Commission de recours a liquidé quelques cas particuliers.

Les allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes pour 1949 ont été accordées conformément au décret gouvernemental de septembre 1948.

Du résumé de ce rapport, nous extrayons enfin les quelques chiffres ci-dessous qui peuvent intéresser nos lecteurs :

Fin 1949, notre Caisse d'assurance comptait :

4178 membres avec 29 762 710 fr. de traitements assurés.

Ont été versées :

1079 rentes d'invalides, 435 rentes de veuves, 80 rentes d'orphelins, 9 rentes de parents, 103 anciennes pensions de l'Etat.

Tous nos collègues jurassiens qui ont pris la peine de lire ce rapport ont pu se rendre compte que nos intérêts immédiats et futurs sont vraiment en de bonnes mains. Il faut en remercier les autorités compétentes.

EN PASSANT

Nous signalons le décès du Dr Humbert, directeur de la Maison de Santé de Bellelay. Pourquoi ? C'est lui qui créa, en 1945, le service médico-pédagogique jurassien ; c'est lui aussi qui « poussa à la roue » pour la construction d'une nouvelle maison d'école à Bellelay. L'« Educateur » se fait donc un devoir de s'associer aux nombreux hommages qui furent rendus à cette personnalité.

UNE RETRAITE A TRAMELAN

Il s'agit de celle de M. Samuel Wuilleumier, qui se retire après une longue carrière de passé 45 ans de pratique. M. Wuilleumier a débuté, sauf erreur, aux Prés-aux-Bœufs, sur Sonvilier, au moment où cette maison abritait des jeunes gens assez peu intéressants... Il nous a raconté,

un jour, ses débuts héroïques et ses expériences caractéristiques. Il enseigna ensuite à Saicourt, puis à Tramelan, son village, où il dispensa ses forces pendant 40 ans.

A vous, cher collègue, s'en vont nos félicitations et nos vœux les meilleurs pour une retraite bien douce.

DIPLOME SECONDAIRE

Les examens en obtention du diplôme secondaire auront lieu l'automne prochain à Porrentruy. Ils concernent : le brevet complet, le brevet de branches, les certificats de capacité et d'études, les examens de gymnastique et de chant.

Souhaitons succès complet aux candidats et satisfaction dans leur carrière ou la poursuite de leurs études.

Reber.

VALAIS

ECOLE PROTESTANTE DE SAXON (près Martigny)

Le poste d'instituteur est à pourvoir. On demande un instituteur diplômé, dans la force de l'âge, s'intéressant à la cause des écoles protestantes rattachées aux communautés protestantes du Valais.

Les candidatures sont à adresser à M. Oscar Mermoud, président de la Commission scolaire.

Renseignements auprès de M. le pasteur Muller, à Martigny (Valais).

COMMUNIQUÉ

PRO JUVENTUTE

Collecte de fruits pour les enfants de la montagne

Pro Juventute organise de nouveau une collecte de fruits pour les écoles de la montagne. Le plus grand nombre d'enfants possible doit pouvoir se réjouir de la pomme « des dix heures » que ses parents ne peuvent lui donner. Dans les écoles les plus éloignées, on connaît les pommes de Pro Juventute, et chaque automne elles sont attendues avec impatience.

Cette année encore, nous ne voulons pas faire attendre les enfants en vain ; c'est pourquoi nous nous adressons de nouveau à tous les instituteurs de la campagne pour les inviter à participer à cette action avec leurs élèves, comme ils l'ont fait jusqu'ici.

Nous sommes persuadés que l'appel qui sera prochainement lancé à toutes les communes situées dans des régions riches en fruits, trouvera l'écho souhaité et nous remercions à l'avance tous les généreux donateurs de leur peine.

Membres de la S.P.R., favorisez de vos achats les annonceurs de votre organe corporatif.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

IL EST DES MORTS QU'IL FAUT QU'ON TUE

Chaque époque apporte ses idées neuves. Ceux qui s'en font les apôtres sont hantés du souci de détruire celles des idées anciennes qui s'opposent à leur action, d'en démontrer les erreurs. Même si ces erreurs, ayant été la vérité d'un moment, appartiennent au passé, même si elles ne trouvent plus de défenseurs, on s'acharne sur leur cadavre. Il est des morts qu'il faut qu'on tue !

Il en va ainsi de ce qu'il est convenu d'appeler l'école herbartienne. Qui était Herbart ? C'était un jeune homme, né en 1776, que son père destinait au droit, mais que ses dispositions philosophiques et littéraires orientèrent vers l'enseignement. Précepteur en Suisse, il fit la connaissance de Pestalozzi et s'enflamma pour ses idées, en les rattachant aux études philosophiques supérieures auxquelles il s'était voué. En 1806, il fit paraître sa **Pédagogie générale déduite des buts de l'éducation**, suivie plus tard d'une **Philosophie pratique** dans laquelle il s'applique à déterminer les idées qui sont propres à l'enfant. Mais c'est avec son **Manuel de psychologie**, et surtout avec l'édition définitive de sa **Pédagogie générale**, parue en 1841, année de sa mort, qu'il est devenu le chef d'une école pédagogique construite par ses disciples avec des précisions qu'il n'avait peut-être pas voulues, mais dont ils ont puisé les idées maîtresses dans ses ouvrages. Sa **Morale**, esthétique du vouloir et de l'action, en est un des fondements. Son but : construire un enseignement éducatif qui influence le caractère par la forme même qu'il revêt. C'est cet ensemble qui a revendiqué pour soi, pendant un demi-siècle, le terme de pédagogie scientifique.

Elle porte la marque de l'idée que l'on se faisait de la science il n'y a pas si longtemps encore : une construction de l'esprit, qui recherchait dans son propre fonds bien plus que dans les faits et l'expérience, la source des lois qu'elle formule. Elle ne rejetait pas l'expérience, mais, écrivait un disciple français de Herbart, Mauxion, la voulait « dominée et dirigée par la science, qui inspire les recherches, suggère les essais, supprime les vains tâtonnements, contrôle les résultats, les apprécie à leur juste valeur et permet d'en tirer, pour le présent et pour l'avenir, tous les enseignements qu'ils comportent. »

On le voit : la science est ici **un a priori** ; elle prétend commander et diriger l'expérimentation. C'est exactement le contraire de ce qu'entend faire l'école moderne, qui dérive la science éducative de l'expérimentation. C'est dans cette différence de méthode que gît tout le mouvement que nous observons depuis une quarantaine d'années. « La plus grande merveille de la science, écrit un auteur américain, J. Carlson, c'est la méthode scientifique : les vérifications et contre-vérifications des observations et expériences rapportées objectivement, enregistrées avec une honnêteté absolue, sans partialité ni crainte. »

La science herbartienne était faite de spéculations métaphysiques, la science moderne d'interprétation scientifique. On estime que cela est

vrai de la science éducative comme de l'astronomie, des mathématiques, de la médecine. Mais cela l'est-il totalement, exclusivement ? Les réactions commandées par nos réflexes nerveux, par nos sens, par notre hérédité, par nos intérêts, par notre affectivité, par le jeu de notre cerveau, sont-elles en tout comparables à celles des grandes forces de la nature ? Qui oserait le prétendre ?

L'école herbartienne voulait se conformer aux lois de la psychologie et les formulait, elles et leurs conséquences, avec une assurance qui en a longtemps imposé. Le pasteur leipzigois Ziller, qui fut l'un des principaux constructeurs du système, distinguait trois domaines pratiques dans l'application à l'enseignement des dites lois. Rappelons-en brièvement la substance.

Il admettait d'abord le bien-fondé de la loi **bio-génétique**, qui observe, dans le développement de l'enfant, des étapes analogues à celles qu'a parcourues l'humanité dans son évolution séculaire. Rame-nant cette loi au domaine plus étroit du peuple ou de la race, il donnait la première place aux récits émanant du peuple-enfant, puis des âges successifs qu'il a vécus : contes de Grimm et légendes du moyen âge, histoire de Robinson Crusoë — l'homme devant la nature — patriarches et prophètes — l'homme devant Dieu — enfin la vie du Christ et de l'Eglise, marquant le sommet de cette évolution. Sous l'influence de Paul Conrad, fervent herbartien, directeur de l'Ecole normale de Coire, le canton des Grisons a, pendant quelques décennies, utilisé des livres respectant ces étapes successives.

Parallèlement aux enseignements narratifs, Ziller organisait l'enseignement des autres disciplines selon la loi des **étapes du développement intellectuel**, en répartissant la matière en unités méthodiques dont chacune devait être traitée en allant du donné concret (intuition, faits), à l'exposition du nouveau, au dégagement des idées générales par la comparaison et la généralisation (réflexion), enfin à leur application dans le domaine pratique et dans la vie. Une unité méthodique pouvait remplir une seule leçon ou occuper une semaine entière, selon la richesse de sa substance. On se flattait de suivre ainsi la voie imposée par la nature, et de donner un enseignement **éducatif**. Cette méthode a été exposée systématiquement par Th. Wiget, professeur à l'Ecole normale de Thurgovie, dans son livre **Die fünf formalen Stufen des Unterrichts**.

Enfin la loi de **concentration** venait établir l'unité du système en créant une interdépendance entre les notions acquises par des voies différentes. Tout en donnant la prépondérance aux enseignements narratifs, elle y rattachait, dans la mesure du possible, les branches de connaissance et d'expression, et les branches techniques, bâtissant ainsi un pont entre des domaines divers et favorisant l'association des idées par tous les moyens.

Le fondement de toute la méthode était **l'intérêt**. Les membres de la S. P. R. qui ont assisté au Congrès de Genève en 1896 (il doit en rester bien peu !) n'auront pas oublié les remous et l'incompréhension qu'y suscita le rapport de François Guex et son exposé du sujet de

l'intérêt et l'aperception, fondement de l'enseignement éducatif. Pour les vieux maîtres de ce temps-là, les manuels étaient rois, bien que pauvres et peu nombreux. On leur proposait de renoncer à y faire apprendre et réciter des leçons, et de bâtir eux-mêmes ces leçons sur des principes nouveaux. Ils ne s'y résolvaient pas de gaité de cœur !

Je dois évoquer ici quelques souvenirs personnels encore très vivants, quoique fort anciens. Je n'ai pratiqué l'enseignement primaire intégral que de 1894 à 1903, dans une classe de 50 élèves de 10 à 15 ans, et n'ai « fait de l'herbartisme » qu'après un séjour en Allemagne en 1897-98. Dès ce moment, je construisis mon programme annuel selon les « séries » recommandées par le principe de concentration : élaboration d'un tableau où les noms des branches à enseigner s'inscrivaient au haut de colonnes verticales, les enseignements narratifs à gauche, les branches de connaissances et la langue maternelle au centre, les branches techniques et artistiques à droite. Dans ces colonnes prenaient place, dans l'ordre voulu, les sujets à traiter en cours d'année. L'inscription d'un sujet dans l'une des colonnes essentielles entraînait, dans celles des branches d'application, l'inscription d'un sujet offrant avec lui la parenté désirable. Ce faisant, il n'était pas toujours possible de rester fidèle au programme officiel ; parfois il fallait renoncer au bénéfice de la concentration. Mais le système jouait sur les points essentiels. On pouvait bâtir son travail de l'année sur ce fondement général.

Le moment venu, il fallait, pour chaque leçon ou série de leçons d'une certaine importance, construire ses unités méthodiques en restant fidèle à la méthode. Il y avait deux difficultés essentielles : l'absence ou la pauvreté de la documentation (ô opulence de l'école actuelle !) et la diversité d'âge des élèves. Il n'y avait de remède à la première que dans quelques bouquins et dans la nature, que l'on est généralement si inhabile à mettre à profit ; et à la seconde, que dans une utilisation intensive des écoles d'été dont les grands élèves étaient alors dispensés. Tout cela donnait un ensemble bien imparfait encore, mais où du moins l'esprit avait ses droits et où la technique de l'enseignement bénéficiait d'une ligne directrice.

A quoi voulez-vous en venir ? me demandera-t-on. L'école herbartienne est morte, et rien ne la ressuscitera ! Nous avons l'éducation nouvelle, humaniste, spiritualiste et personnaliste. Si nous mettons l'accent sur la personne, c'est pour l'intégrer mieux dans la communauté. Nous visons à l'autonomie, à la libération, à l'« engagement » de l'enfant. Nous voulons une éducation fonctionnelle...

A quoi j'en veux venir ? A un souhait tout d'abord : le souhait que les maîtres d'aujourd'hui saisissent le sens exact et profond de tous ces termes philosophiques mieux que leurs prédécesseurs de 1896 ne le firent des termes d'intérêt et d'aperception. Plus que cela : en pareille matière, la compréhension doit être si absolue, qu'elle n'éprouve aucune peine à se traduire en action. L'artiste parfait est celui dont l'exécution artistique ne laisse plus deviner l'effort. Le métier de l'éducateur devra s'intégrer à sa personne à tel point, que tout le travail scolaire en soit animé. Cela était relativement facile avec la technique herbartienne ;

cela l'est beaucoup moins avec l'éducation nouvelle, où tout est esprit plus que technique. Pour rendre l'école fonctionnelle, il faudra non seulement un apprentissage des procédés, mais une formation morale de l'éducateur, une pénétration de sa personnalité. C'est beau, c'est noble, mais ce n'est pas aisé à obtenir. La tâche des maîtres d'écoles d'application en devient plus haute et plus belle encore, mais plus difficile aussi. La profession d'instituteur à laquelle ils doivent se préparer exige par ailleurs tant de qualités de caractère pour son adaptation au milieu où elle s'exerce, pour les relations qu'elle impose avec autorités et parents, qu'un jeune homme dépourvu de ces qualités risque d'y échouer plus sûrement que par le passé.

Autre chose : Tout n'est pas science en enseignement et en éducation. Il y a peut-être davantage d'intuition que de science dans le travail du maître d'école éducateur. Gardez-vous de négliger cet élément, que vous soyez un herbartien attardé ou un fervent de l'éducation nouvelle. Il donne à celui qui en est pourvu des antennes qui lui font percevoir ce qui se passe dans le cerveau et le cœur de son élève. Ne le chicanez pas trop pour des questions de méthode, s'il possède ces antennes !

Il y a une relativité en toutes choses. Dans le stade d'évolution où nous sommes, il faudra, croyons-nous, une longue période d'adaptation avant de cueillir les fruits de l'effort nouveau dans leur pleine maturité. Laissez donc faire le temps ; c'est un grand magicien. L'école herbartienne ne fut jamais que sporadique et partielle dans notre Suisse romande ; laissez-la donc mourir de sa belle mort, et nourrissez-vous de ses dépouilles là où elle peut vous en offrir de profitables pour vos buts renouvelés.

Elle a reconnu ses erreurs fondamentales. Elle ne prétend plus arriver à l'éducation par l'instruction : trop de faits navrants lui ont, depuis 1914, enlevé cette illusion. Elle ne veut plus construire une pédagogie stéréotypée en vue d'un enfant théorique dont elle a dessiné l'image d'après des données insuffisantes. Elle ne voit plus dans l'enfant un adulte en miniature. Elle ne veut plus s'inspirer d'autorité dans sa forme et dans ses moyens.

Alors, direz-vous, que reste-t-il de votre pédagogie du début du siècle ? Beaucoup de choses ! L'organisme compliqué et rigide que l'on dénommait école herbartienne il y a cinquante ans est bien mort comme tel, mais plusieurs de ses éléments, et non des moindres, ont gardé leur vie propre.

Tout d'abord, une inspiration générale. Claparède écrit, p. 44 de sa **Psychologie de l'Enfant** : « Ce sont des philosophes, au début du XIXe siècle, Kant puis Herbart, qui, sous l'influence de Rousseau, ont montré la nécessité de fonder la pédagogie sur la psychologie et sur l'expérimentation, et de respecter les droits et la liberté de l'enfant. **Mais ils n'ont pas recueilli eux-mêmes d'observations scientifiques** ». Dès lors, cette lacune a été comblée en partie ; elle se comble toujours davantage ; mais pouvez-vous raisonnablement reprocher à vos prédécesseurs de n'avoir pas mis à profit une science qui était encore dans les

limbes ? Ils aspiraient, par leurs méthodes, à donner à l'enfant des habitudes d'esprit et des habitudes morales. « Nos vertus sont des habitudes aussi bien que nos vices, écrit W. James cité par Claparède, et notre vie entière n'est, en définitive, qu'un faisceau d'habitudes — pratiques, émotionnelles, intellectuelles — organisées systématiquement pour notre bonheur ou notre malheur, et nous conduisant irrésistiblement à notre destinée. » Et Claparède pose ce grave problème (Ps. de l'E., p. 210) : « **Comment s'y prendre pour que la création d'habitudes reste une éducation, et ne devienne pas un dressage ?** L'erreur des herbartiens fut d'en faire souvent un dressage ; mais l'éducation nouvelle a-t-elle complètement résolu ce problème ? Malgré sa tendance à individualiser l'enseignement, elle ne peut faire du maître de 30 ou 35 élèves un précepteur ; elle ne saurait lui défendre de rechercher leurs points communs et de fonder sur ceux-ci l'indispensable leçon collective, mettant toute la classe en activité. Si cette leçon ne veut pas créer le désordre des notions, elle doit, sans que ce soit du dressage, mais une obéissance à la nature, suivre un ordre d'activité propre à mener au but visé. Un excellent maître me disait : « Celles de mes leçons qui donnent les meilleurs résultats, celles dont je retrouve toujours les traces dans la mémoire de mes élèves, sont les leçons dans lesquelles j'ai observé au moins les trois étapes essentielles de la méthode herbartienne. »

On nous a fait, au récent Congrès, un tableau idyllique de l'école enfantine moderne, qui a ce bonheur, en effet, d'avoir résolu tous ses problèmes essentiels. Mais ceux qui se posent à un maître de classe supérieure sont autrement compliqués. Il faut pourtant que l'on se rende compte que, en grandissant, l'enfant doit habituer son esprit aux abstractions que lui permet son âge. Enrichissez votre enseignement de tous les apports de l'éducation nouvelle, il n'en veut pas moins être organisé. Habitude ou dressage ? L'atmosphère de la classe tranchera ce dilemme.

Au sujet de **l'intérêt**, Claparède rend justice à Herbart (Ps. de l'E., p. 496) : « Il a fait de l'intérêt le centre de sa pédagogie ». C'est en donnant le caractère de jeu à la création de l'intérêt, que le psychologue genevois a renouvelé le sujet ; mais il faut bien reconnaître que s'il a posé le problème, il ne l'a nullement résolu.

Enfin, l'idée la plus durable et peut-être la plus féconde de la pédagogie herbartienne est celle de la **concentration**. Les leçons que publie l'« Educateur » en sont imprégnées. L'idée des centres d'intérêt n'a pas d'autre origine ; c'est même la forme sous laquelle elle agit le plus efficacement comme adjuvant de la mémoire.

Conclusion générale : ne déclarez pas stérile un champ sur lequel vous moissonnez encore.

Si je suis revenu avec quelque longueur sur ce sujet, c'est que le couplet anti-herbartien est le refrain quasi obligé de toute présentation de l'éducation nouvelle. Le distingué rapporteur du Congrès de Lausanne n'y a pas manqué à deux reprises. Bien que Claparède ait rendu justice à Herbart dans son ouvrage capital, il l'a attaqué sur ses points faibles dans de multiples conférences. Il y a deux ans, M. R. Dottrens

a fait de même dans une causerie, d'ailleurs remarquable, adressée aux maîtres secondaires vaudois réunis à Moudon ; et pourtant s'il y a un milieu où l'herbartisme n'a guère fleuri, c'est bien celui-là ! Car l'école herbartienne n'a jamais été un danger sur notre sol ; elle a été la première réaction sérieuse contre l'école traditionnelle, et, à ce titre, elle a préparé le chemin au mouvement actuel, bien qu'elle l'ait peut-être freiné quelque peu à ses débuts.

C'est du reste le processus obligé de tout mouvement novateur, et cela le préserve de maints errements en l'obligeant à considérer sa raison d'être de plus près. Il y a toujours quelque chose à prendre dans l'œuvre des anciens. Nous puisons encore dans Rousseau maintes idées fécondes ; mais il ne viendrait à personne la fantaisie d'élever son fils selon les principes de l'**Emile**. Nous reconnaissons en Pestalozzi l'apôtre de l'intuition ; mais nous ne considérons pas sa fameuse leçon sur la tapisserie comme le dernier mot du genre. Nous avons célébré le centenaire du P. Girard ; mais nous n'avons pas pour autant réintroduit sa méthode d'enseignement mutuel ; nous nous contentons de la faire évoluer en travail en équipe. Tous nos devanciers nous ont apporté leur part de progrès selon les moyens de leur époque, de leur tempérament, et parfois de leur génie. Malgré tout. « ce sont eux, les vieux, qui ont fait le pays ». Chaque âge fournit sa contribution à l'évolution des idées et des méthodes. A ceux qui viennent ensuite d'en conserver ce qui convient encore à leurs buts et à leurs moyens et d'en éliminer ce qui n'a plus cours. Mais qu'ils ne se bercent pas de l'illusion que l'évolution s'arrêtera avec eux ! Comme le monde qui l'entoure, l'humanité est en perpétuel devenir.

Ernest Briod.

INVITONS NOS ADOLESCENTS A CHANTER

L'Éducateur a déjà publié à plusieurs reprises des considérations émises par l'auteur de ces lignes sur l'intérêt évident qu'il y aurait à encourager nos grands garçons à se servir de leur jeune voix d'homme. Sans y revenir dans le détail, rappelons simplement qu'il faudra agir avec prudence tout en cherchant à éveiller chez nos « grands » l'envie d'essayer puis de continuer.

Le magnifique hymne de Gluck que nous publions dans le présent fascicule se trouve harmonisé fort adroitement pour trois voix égales dans « Chante Jeunesse » (No 173). Tel que nous le présentons aujourd'hui aux lecteurs, il pourra être utilisé à l'occasion d'une cérémonie de promotions par exemple. Ce serait même une excellente occasion de rapprochement entre la famille et l'école puisque rien n'empêcherait quelques papas de venir seconder leurs fils.

J. Burdet.

POUR L'ART

L'effort de tout l'enseignement, aujourd'hui, est de se préoccuper plus de la formation de la personne humaine par l'éveil de ses facultés que de l'instruction proprement dite par la communication d'un savoir

Hymne à la terre.

(Iphigénie en Tauride)

C.W. Gluck.

(réalisé à 3 voix mixtes par J. Burdet)

Maestoso.

p *cresc.* *mf* Sois cé-lé-brée

Ter-re sainte, ô no-tre mè-re, Sois cé-lé-brée en nos chants!

cresc. *Fine*

Du le-vant jus-qu'au cou-chant, Par-tout c'est toi qu'on ré-vè-re.

piu f *cresc.* Quand fleu-rit ton doux prin-temps!

Que pour nous soit gran-de lies-se, Quand fleu-rit ton prin-temps!

cresc. *f*

En nos coeurs, mets l'al-lé-gres-se, Quand l'é-té mû-rit tes champs.

Crois en no-tre gra-ti-tu-de Quand sur-vient l'au-tom-ne roux,

cresc. *f* *D.C.*

Que ce soit là notre é-tu-de: T'en-tou-rer de soins ja-loux!

R. Moulin. D.C.

que le développement des sciences rend de plus en plus insignifiant. Les dictionnaires sont là pour servir de mémoire. L'instrument de travail qu'est l'esprit, en revanche, ne s'emprunte pas. C'est lui qu'il faut donner à l'adolescent, et c'est par lui que l'adolescent se distinguera ensuite de l'animal.

Le mot « esprit » est bien sûr de ceux dont on abuse et qui sont souvent prétexte à des propos moralisateurs. Il doit demeurer le signe verbal d'un mécanisme de l'être personnel qui est tout ce qu'il y a de plus concret. Il désigne globalement plusieurs fonctions non sans rapport entre elles, dont l'intelligence pratique, dont l'élan moral et le sens de la communauté, dont la réflexion morale et philosophique, dont le goût du beau. Il s'agit surtout de ne point dérouter un jeune par ces mots que je viens de prononcer, il s'agit uniquement de développer les fonctions par une action directe.

On excusera ce préambule à une série d'articles qui ne se proposent que d'exposer les moyens dont dispose le corps enseignant pour développer une des fonctions de l'esprit : le goût du beau. Il m'a paru utile de rappeler la cohérence des principes qui fondent l'éducation.

Le commerce de l'art importe peut-être aujourd'hui plus que jamais au maintien de la vie personnelle à la hauteur de son idéal. Le fait est qu'une religion s'épuise et que nous sommes dans une de ces périodes creuses qui séparent les civilisations. Certes, il ne doit pas tourner au dilettantisme. La fonction première de l'homme reste de lutter avec le réel et d'accomplir en acte son idéal. Mais l'art peut être une nourriture, un rétablissement ou un exercice spirituel, comme le sport est un exercice indispensable à l'entretien des facultés physiques.

Le mouvement « Pour l'Art », fondé par René Berger voici cinq ans, devenu public en 1948, sert la cause de l'art. Je me propose de faire connaître ses services et particulièrement la contribution qu'il peut apporter à l'éducation et à l'enseignement. Un prochain article présentera le « Musée d'Art » et son rôle à l'école ; un troisième les services indirects offerts par le mouvement à l'enseignement et les possibilités de collaboration entre le mouvement et les sociétés d'éducateurs ; un dernier exposera le fonctionnement des services et les consignes que les responsables doivent se donner.

J.-Cl. Eberhard.

ÉDUCATION INTERNATIONALE

De toutes les branches de l'éducation, l'éducation internationale, c'est-à-dire l'éducation pour la compréhension internationale comme base d'une paix durable, est à la fois la plus jeune et la plus importante de nos jours. Au début du siècle le problème ne se posait même pas, tandis qu'aujourd'hui, avec le perfectionnement des moyens de communication qui raccourcissent les distances et multiplient les occasions de contacts personnels entre des hommes appartenant à des formes de culture différentes, avec le développement de la technique en général aussi, la question des relations entre les hommes ne se pose plus seulement sur le plan national, mais aussi sur le plan international.

Il s'agit de rattraper l'avance qu'avait prise la technique sur les sciences psychologiques et sociologiques ; avec tous nos triomphes techniques il nous faut encore apprendre l'ABC des rapports humains. Comment arriver à établir des rapports harmonieux et durables entre les individus, entre les individus et leurs groupes sociaux, et, sur le plan international, entre les Etats ? C'est là la question primordiale de notre génération.

Différentes mesures sont prévues pour améliorer cet état de choses : on commence à se rendre compte que les préjugés internationaux, de même que les préjugés sociaux, religieux ou raciaux, se transmettent par l'éducation dans la famille, dans l'école et par l'action du milieu social sur l'individu.

On s'est déjà attaqué à la réforme des livres d'histoire pour les écoles, qui jusqu'ici se bornaient à énumérer les guerres avec leurs dates et durées exactes et à interpréter leurs causes et leurs résultats différemment suivant le pays. L'idée de la réforme est d'insister sur l'interdépendance culturelle des différents pays. Parmi les premiers à introduire des livres d'histoire dans cet esprit se trouvent la France et les pays scandinaves.

Quelques hommes aux idées avancées, comme P. Bovet à Genève, ont posé le problème de la paix par l'école déjà avant la dernière guerre mondiale. A la même époque, des organisations comme l'Institut pour l'Education Internationale, à New-York, commençaient leur activité dans le domaine des échanges d'étudiants et de professeurs entre différents pays, avec l'idée d'arriver ainsi à une meilleure compréhension internationale.

Aujourd'hui, la méthode du contact personnel entre des représentants de cultures différentes, est reprise par des institutions officielles comme l'Unesco ou le Bureau International du Travail.

C'est ainsi que la treizième Conférence Internationale de l'Instruction Publique, organisée au mois de juillet 1950 à Genève par le BIE et l'Unesco, s'est occupée entre autres questions d'ordre technique et pédagogique, d'un projet d'échanges internationaux d'instituteurs et d'administrateurs scolaires. Ce projet était considéré par elle comme « un des moyens les plus efficaces et les plus pratiques d'améliorer la compréhension entre les peuples et d'élever le niveau de l'éducation ».

Cette conférence avait adopté un certain nombre de recommandations aux ministères de l'Instruction publique des Etats membres, ainsi qu'au directeur général de l'Unesco, recommandations dont le but est de faciliter moralement et matériellement les échanges internationaux d'éducateurs. Une publication spéciale qui réunira les différentes possibilités offertes par les pays aux éducateurs étrangers est prévue.

En attendant, les lecteurs qui s'intéressent plus spécialement à ces questions pourraient s'adresser à leurs ministères de l'instruction publique respectifs, au Service des échanges de personnes de l'Unesco, à Paris, ou au Bureau international d'éducation à Genève.

E. Breuer.

BIBLIOGRAPHIE**RAPPEL**

Enseignement de la Géométrie, Méthodologie, par L. Grosgurin (Payot).

Voir « Educateur » du 8 octobre 1949.

Le « Bulletin pédagogique » de Fribourg, dans son numéro du 15 juin, s'exprime comme suit sur cet ouvrage :

« L'auteur du livre s'est proposé de préciser et de coordonner les formes successives sous lesquelles la géométrie élémentaire est accessible à des élèves de six à quatorze ou quinze ans.

» Le premier chapitre traite de l'origine expérimentale de la géométrie ; dès le début, le lecteur est mis en garde contre l'abus des définitions et contre toute anticipation sur le développement réel des esprits. Sans cesse il est amené à exercer son intelligence devant les faits géométriques.

» Une noble préoccupation anime chaque page de cette précieuse méthodologie : assurer le développement harmonieux de l'élève au cours des premières périodes scolaires, contribuer à un enseignement mathématique éducatif.

» Ce livre agréablement présenté et très pratique, qui est le fruit d'une longue expérience, intéressera vivement les maîtres. »

Au bout d'un fil, par E. R. Blanchet. Seize ascensions nouvelles dans les Alpes suisses et françaises. Nouvelle édition augmentée de quatre chapitres inédits. Collection « Montagne ». 1 volume in-8 écu avec 16 illustrations hors-texte, broché Fr. 6.—, relié Fr. 10.50, ex. numéroté sur vélin pur chiffon Fr. 10.70. Editions Victor Attinger, Neuchâtel & Paris.

Dans la prodigieuse diversité de la littérature inspirée par la montagne, les livres d'E. R. Blanchet se classent à part. Si l'on ne peut que regretter qu'un auteur si original n'ait laissé derrière lui que deux livres de souvenirs d'escalades (« Au bout d'un fil » et « Hors des chemins battus »), on appréciera d'autant plus cette nouvelle édition — le livre manquait depuis de nombreuses années — à laquelle les éditeurs ont ajouté quatre chapitres inédits, retrouvés dans les archives de l'alpiniste disparu.

On se souvient encore de l'étonnement, de la stupeur, puis de l'enthousiasme qui suivirent la publication des premiers récits de Blanchet. Ce pianiste virtuose qui, pour ses concerts, courait les capitales, se délassait, la belle saison venue, en courant les hauts sommets. Mais là, il entendait être résolument novateur, trouver ses propres voies, hors de tous chemins battus. Faisant équipe avec les plus grands guides de moment, Blanchet est certainement l'un de ceux qui contribuèrent le plus à renouveler l'alpinisme, à lui donner son caractère actuel et moderne. Avec quelle apreté ne critiqua-t-on pas ses initiatives, ses audaces : attaque des faces nord, surplombs franchis en rappel de corde etc.... pour les adopter bientôt ! Le temps passe vite, sur les sommets et les voies d'escalade comme sur le reste, et telles des sensationnelles innovations de Blanchet ont été reprises bien des fois, sont devenues, à leur tour, voies fréquentées et battues... Mais ses livres demeurent et ses livres, eux, restent exceptionnels.

Ecole Nouvelle Préparatoire

Internat pour garçons - Externat mixte

PAUDEX - Lausanne

Tél. 28 24 77

Préparations aux Collèges, Gymnases, Ecoles de Commerce
Raccordement à toutes les classes. **Bachots, Matu., Polytech-
nicum.** Enseignements par petites classes. Dir. Prof. J. M. Jomini.

COLLÈGE PIERRE VIRET

Ch. des Cèdres 3 (Chauderon) - Lausanne

Section A: Elèves de 9 à 16 ans

Section B: Elèves à partir de 16 ans

**MATURITÉS, BACCALAURÉATS
ENTRÉE AU GYMNASÉ
RACCORDEMENT AUX COLLÈGES**

Cours préparatoire en vue de l'Ecole Normale

Paul Cardinaux, directeur

Téléphone 24 15 79

Ecole cantonale d'Administration - St-Gall

Cours préparatoire

Le Cours est destiné aux élèves de langues française, italienne et roman-
che, qui désirent fréquenter les classes préparant à l'admission dans les
Postes, les Chemins de fer, les Douanes ou les Téléphones & Télégraphes.
Le cours dure 6 mois et donne aux élèves des connaissances d'allemand
suffisantes pour suivre ensuite l'enseignement des classes professionnelles
(deux ans). Prospectus sur demande

S'inscrire jusqu'au 10 octobre 1950.

Ouverture du cours : 23 octobre 1950.

Directeur de chant

Le Chœur Mixte de Savigny met au concours la place de
directeur.

Début des répétitions fin septembre. Une répétition par
semaine.

Faire offres avec prétentions au président **R. MEICHTRY,
SAVIGNY.**

Cahiers pratiques de Géographie

Case postale Berne 16

Exécution parfaite.
Vivement recommandé par
le corps enseignant et par
des spécialistes éminents

Moyen
d'enseignement
de 1^{er} ordre

Utilisé avec le plus grand
succès, depuis 25 ans, dans
des centaines d'écoles de
tous degrés
Revu et adapté aux exigences
de l'époque actuelle

Edition A*	}	2 A Suisse	(Fr. 1.80)
		3 A Europe	(Fr. 1.80)
		4 A Continents	(Fr. 1.80)
Edition B	}	1 B Canton de Berne	(Fr. -.90)
		2 B Suisse	(Fr. 1.30)
		3 B Europe	(Fr. 1.30)
		4 B Afrique, Amérique, Asie, Océanie	(Fr. 1.30)

* Edition A avec texte, problèmes, etc., traduits par M. Meylan, prof., Lausanne.

Rabais de 20 % sur toute commande de 20 cahiers au minimum
et de 30 % sur les commandes de plus de 100 cahiers.

LES EDITEURS :

Dr E. Trösch

Dr H. Graf

Dr O. Schreyer

Ecole Pratique de Radio-Electricité

Reconnue par la Direction générale des Postes, Télégraphes et Téléphones et par les C.F.F.

9 b-11 rue Beau-Séjour Tél. 3.48.30

LAUSANNE

*Formation professionnelle supérieure, à partir de l'Ecole
primaire, de techniciens spécialisés pour l'industrie et
le commerce radio-électriques.*

*Son diplôme de sous-ingénieur radio-électricien entraîne
la délivrance par l'Administration des P. T. T. de la carte
de légitimation de première classe.*

Préparation aux examens pour opérateurs de cinéma.

Programme et conditions sur demande.

Directeur : F. Cuénod Ingénieur

Pour conserver et retrouver votre santé

la cure réputée de

Sennrütli

est le moyen tout indiqué. Pour tous détails, demandez le prospectus N° 26/9 Kurhaus Sennrütli, Degersheim - Téléphone (071) 5 41 41

Une classe gaie, vivante, pleine d'entrain

par l'emploi du matériel fourni par la maison
SCHUBIGER A WINTERTHOUR

Lecture : Coffret de lecture, images, lettres gommées.

Calcul : Bandes à compter, formes à coller, baguettes, planchettes, tablettes, tableaux pour le calcul, feuilles de 100, timbres, chiffres gommés, jeu de calcul.

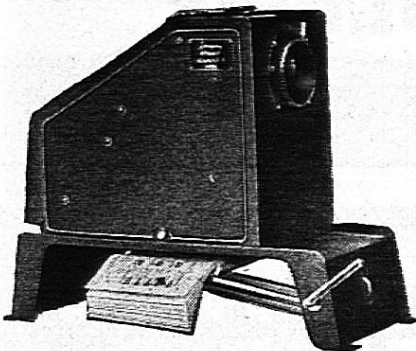
Travaux manuels : Papier pour pliage, papier teinté gommé, formes décoratives à coller, carte teintée et carton ordinaire.



Tous les outils pour les cours de cartonnage, papier toile, carte.

Maison Schubiger Winterthour

NOUVEL EPISCOPE POUR ECOLES ET COLLÈGES DE L'ÉTAT



Le JANUS-EPISCOPE LIESEGANG IIa, réunit les plus récents perfectionnements apportés à la projection brillante sur écran des manuscrits, imprimés, croquis, cartes, plans, herbiers, minéraux, petites pièces mécaniques, agrandis jusqu'à 4000 fois en surface. Prix spécialement calculé pour le corps enseignant de l'Etat bénéficiant de l'exonération des droits de douane, de la taxe de luxe et de l'Icha. Envoi, sur demande, sans frais ni engagement, du tarif illustré. Se réclamer de l'*Educateur*. Facilités sur demande.

Ecrire au distributeur officiel:

PHOTO POUR TOUS S. A. 5, bd Georges Favon
GENÈVE

Attention !

N'attendez pas l'hiver pour faire réparer, réviser ou installer vos moyens de chauffage. Adressez-vous aux spécialistes

ARMAND PAHUD & Cie

ROLLE - Tél. 7.54.45

Neuf - Transformations - Entretien - **Chauffage** tous systèmes

Le carnet à anneaux

BIELLA



pour la ménagère
le technicien
le commerçant
l'ouvrier
l'étudiant

divers modèles

A chacun son carnet à anneaux **BIELLA**

*Les produits Biella
sont en vente dans les papeteries*

HOTEL DE VILLE

YVONAND

**Le relais gastronomique
du Nord Vaudois**

Cuisine française

Repas de famille - Banquets

Tél. (024) 3 21 51 E. Schmidli & Fils



LAUSANNE

Au centre
de la ville
Un endroit
sympathique
Stamm SPV
Salles
pour banquets
et sociétés
Bock reste
au rang des
meilleurs
Restaurants
G. Eisenwein

GROQUIS DE BIOLOGIE

en cartables :

LE CORPS HUMAIN ZOOLOGIE BOTANIQUE

Fr. 5.—

Fr. 5.—

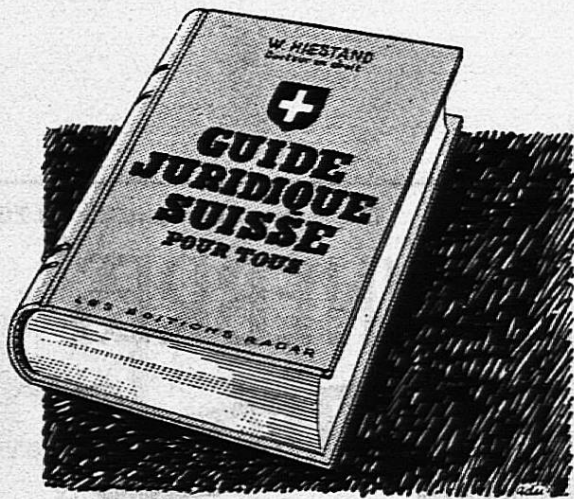
Fr. 3.50

en feuilles détachées 10 à 5 cent.

F. FISCHER ZURICH 6

Turnerstr. 14

HENNIEZ LITHINÉE
EAU DIGESTIVE



VIENT DE PARAITRE

GUIDE JURIDIQUE SUISSE

464 p., rel. pl. toile 13.50

Nombreux exemples d'actes juridiques. Modèles de contrats, de requêtes, etc. Répertoire alphabétique (600 mots-guide).

Prospectus spécial sur demande

En librairie
et aux

EDITIONS RADAR GENÈVE

5 av. Th.-Flournoy
Tél. (022) 6.34.77

La bonne adresse pour votre ameublement

**Choix de 100 mobiliers neufs
du simple au luxe**

**MAURICE MARSCHALL, DIRECTEUR
LAUSANNE**

au bout du trottoir Métropole B meubles
occasion provenant des échanges, à bon
compte. Exposition séparée. Magasin, route
de Genève 19.



TOUT POUR LA MUSIQUE

Instruments - Radios
Gramos - Pianos - Editions
Solfèges

RAUBER
MONTREUX

Frères S. A.
21 Av. des Alpes
MÊME MAISON A
LAUSANNE



*Jusqu'au soir plein d'entrain
En prenant votre OVO chaque matin.*



6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. - Montreux

Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 22 63 70

POMPES FUNÈBRES
OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE



Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S.P.V.

*Êtes-vous assuré
contre la maladie?*

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT

Ed. Payot 2 Lausanne Téléphone 23 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

Le couturier de la confection
pour Dames et Messieurs...

L'ENFANT PRODIGE

MARX PL. ST-LAURENT LAUSANNE

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.

MONTREUX, 16 septembre 1950

LXXXVI^e année — N° 32

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

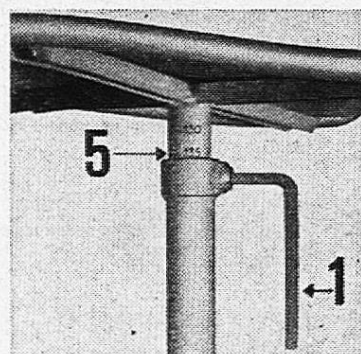
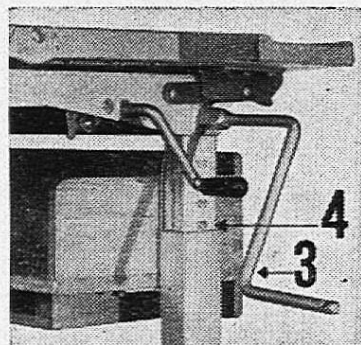
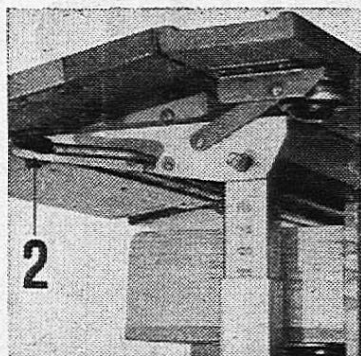
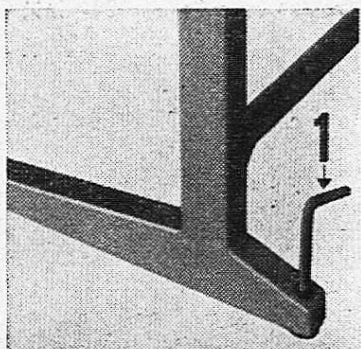
Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Le mobilier scolaire Embru est le seul qui grandit avec nos enfants du premier au dernier jour d'école

Il crée une atmosphère saine et libre dans les classes, il contribue considérablement à communiquer aux enfants un sens d'ordre et de maintien. Plus de transports de bancs lors d'un changement de classe ! Demandez notre liste de références.



1 Clef (détenue par l'instituteur) servant à ajuster ou à rajuster la hauteur des sièges et à fixer les tables sur un sol inégal.

2 Manivelle (desservie par l'élève) servant à incliner ou à redresser la planche du pupitre pendant les leçons.

3 Clef (détenue par l'instituteur) servant à ajuster ou à rajuster la hauteur de la table.

4 5 L'échelle au centimètre au pupitre ainsi qu'au siège, permet d'accorder le meuble sur la taille de l'élève.

6 Encriers de sécurité brevetés.

embru



Usines Embru SA Ruti (Zurich)

COLLÈGE PIERRE VIRET

Ch. des Cèdres 3 (Chauderon) - Lausanne

Section A: Elèves de 9 à 16 ans

Section B: Elèves à partir de 16 ans

MATURITÉS, BACCALAURÉATS
ENTRÉE AU GYMNASÉ
RACCORDEMENT AUX COLLÈGES

Cours préparatoire en vue de l'Ecole Normale
Téléphone 24 15 79

Paul Cardinaux, directeur

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

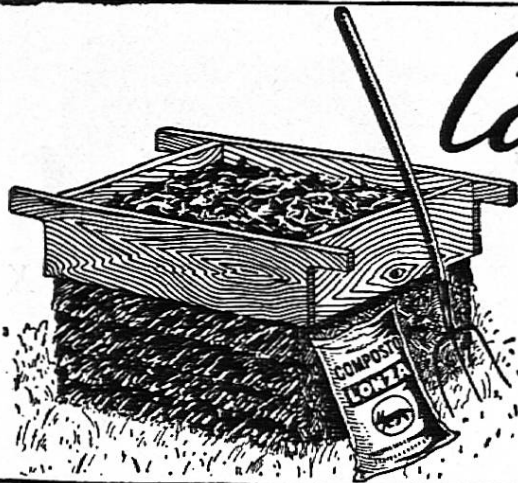
Cours pour la formation des
maîtres et maîtresses
de gymnastique et de sport.

Diplôme fédéral No 1.

La prochaine session — novem-
bre 1950 à novembre 1952 —
s'ouvrira le **15 novembre** pro-
chain.

Renseignements et inscriptions
jusqu'au **1er novembre 1950**,
dernier délai, auprès de l'Ins-
pectorat de la gymnastique du
Département de l'Instruction pu-
blique et des Cultes.

Le directeur des cours:
C. BUCHER



Composto Lonza

transforme rapidement tous déchets
de jardin, feuilles, tourbe etc.
en excellent fumier

LONZA S. A. BALE

Caisse d'Epargne Cantonale Vaudoise

garantie par l'Etat et gérée par le

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

LAUSANNE

36 agences dans le canton de Vaud

TIRELIRES MISES GRATUITEMENT A DISPOSITION

Pour vos commandes d'imprimés...

Un devis rapide?

Un travail soigné ?

Imprimerie Corbaz S.A.

MONTREUX

TÉLÉPHONE 6.27.98

CARAN D'ACHE



PRISMALO 999

Le meilleur crayon de couleur pour l'école

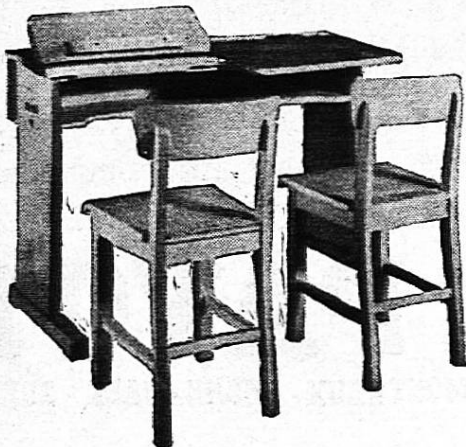
Attention !

N'attendez pas l'hiver pour faire réparer, réviser ou installer vos moyens de chauffage. Adressez-vous aux spécialistes

ARMAND PAHUD & Cie

ROLLE - Tél. 7.54.45

Neuf - Transformations - Entretien - **Chauffage** tous systèmes



Hunziker Söhne

THALWIL

Tél. 051.92.09.13

La fabrique suisse de meubles d'école

(fondée en 1880)

vous livre des **tableaux noirs,**
tables d'écoliers

à des conditions avantageuses

Demandez nos offres

NOUVEAUTÉS

Deux livres de classe qui seront aussi des livres de famille

GÉRARD SAVARY

Les Patriarches, Moïse, les Prophètes

Un volume de 104 p., 16,5 × 22,5,
avec 24 compositions en noir et
4 en couleurs de **Marcel Vidou-**
dez, relié fr. 3.80

Toute l'histoire sublime des origines du monde, des grandes figures de l'Ancien Testament et des vicissitudes du peuple d'Israël est racontée ici à l'intention des enfants. Des dessins très évocateurs en rappellent les épisodes les plus fameux.

Jésus

Un volume de 56 p., 16,5 × 22,5,
avec 17 compositions en noir et
8 en couleurs de **Marcel Vidou-**
dez, relié fr. 2.80

L'auteur a choisi les scènes du Nouveau Testament qui parlent le mieux à l'esprit et au cœur des enfants et dont ils peuvent tirer les meilleures leçons. L'illustrateur a su en rendre avec simplicité toute la noblesse.

FERNAND BOURQUIN

La culture par la conversation anglaise

Un volume de 112 p., 13,5 × 20,5, avec 8 hors-texte, broché, fr. 3.80

Faire de l'élève un acteur plus qu'un auditeur, tel est le but de ce manuel où l'on trouvera une suite de textes gradués se rapportant à des sujets divers, mais spécialement à la vie anglaise, et permettant d'amorcer la conversation, tout en revisant la grammaire. Il est destiné aux 3^e et 4^e années d'anglais dans les collèges, les gymnases et les cours privés.

JEAN-PIERRE REYMOND

La politesse raisonnée

Un volume de 88 p., 12 × 19, broché fr. 1.85

La politesse affine les mœurs et discipline le caractère. Ce petit guide du savoir-vivre explique les raisons que nous avons tous de nous conformer à ses usages. L'auteur a agrémenté son exposé de citations et de lectures attrayantes.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZURICH